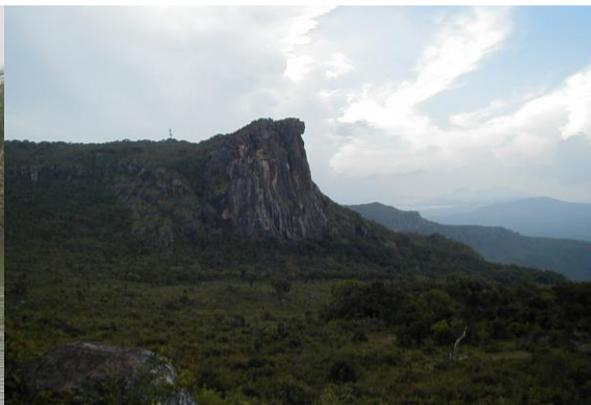




La contribution nationale de Guinée pour lutter contre le changement climatique en vue de l'Accord de Paris

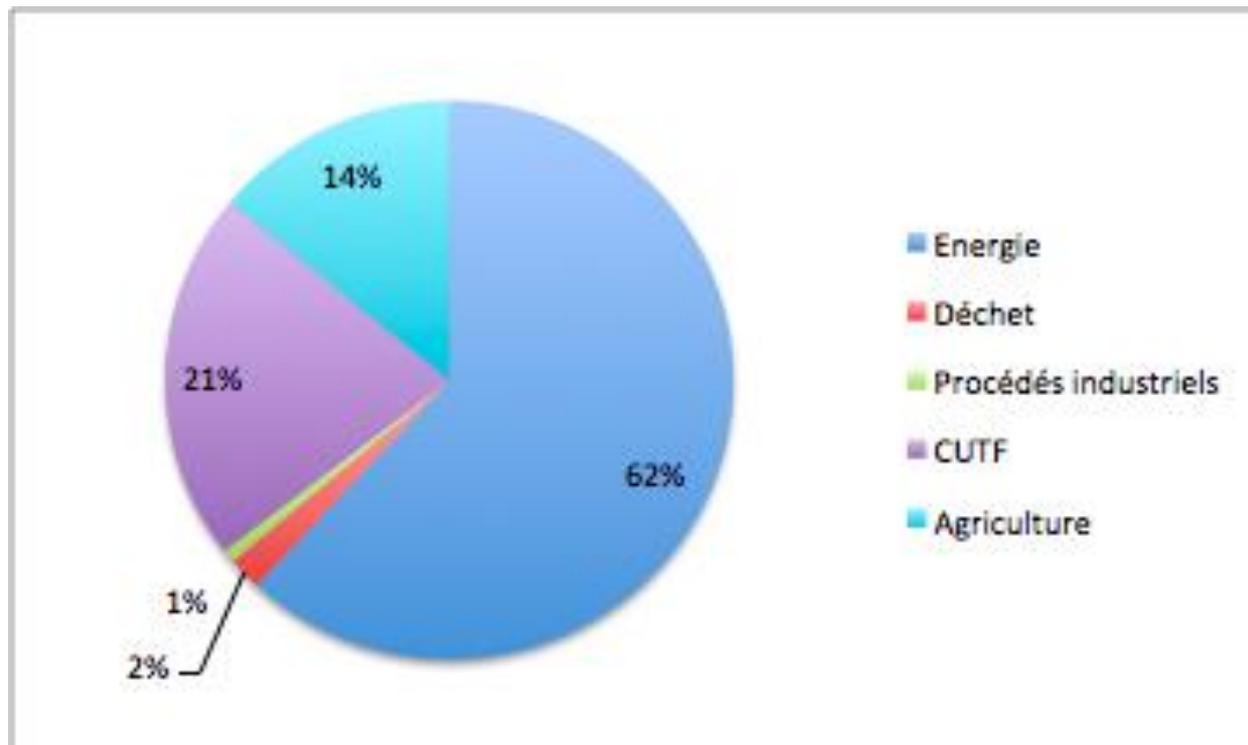
CONTEXTE





Sources d'émissions de GES

Inventaire de 2001 (données 1994)

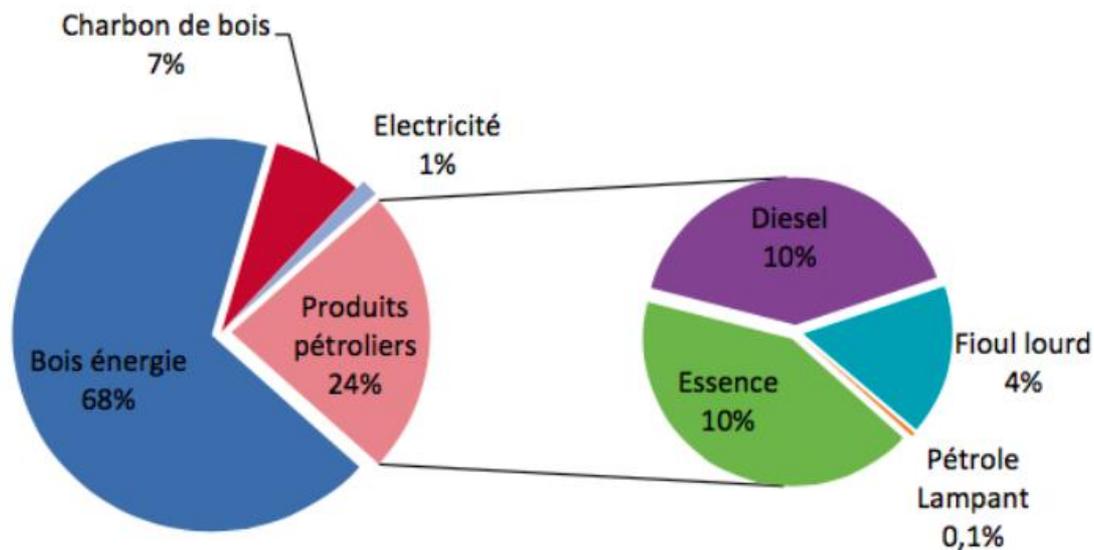


Mais la Guinée reste un pays très faiblement émetteur :

➔ Emissions de GES par habitant : 2,1 tCO₂e/hab en 1994

➔ Part de la Guinée dans les émissions mondiales : inférieure à 0,1%

Un mix énergétique basé essentiellement sur la biomasse et les énergies fossiles



Guinée 2013 :
3700 k tep
0,38 tep / hab

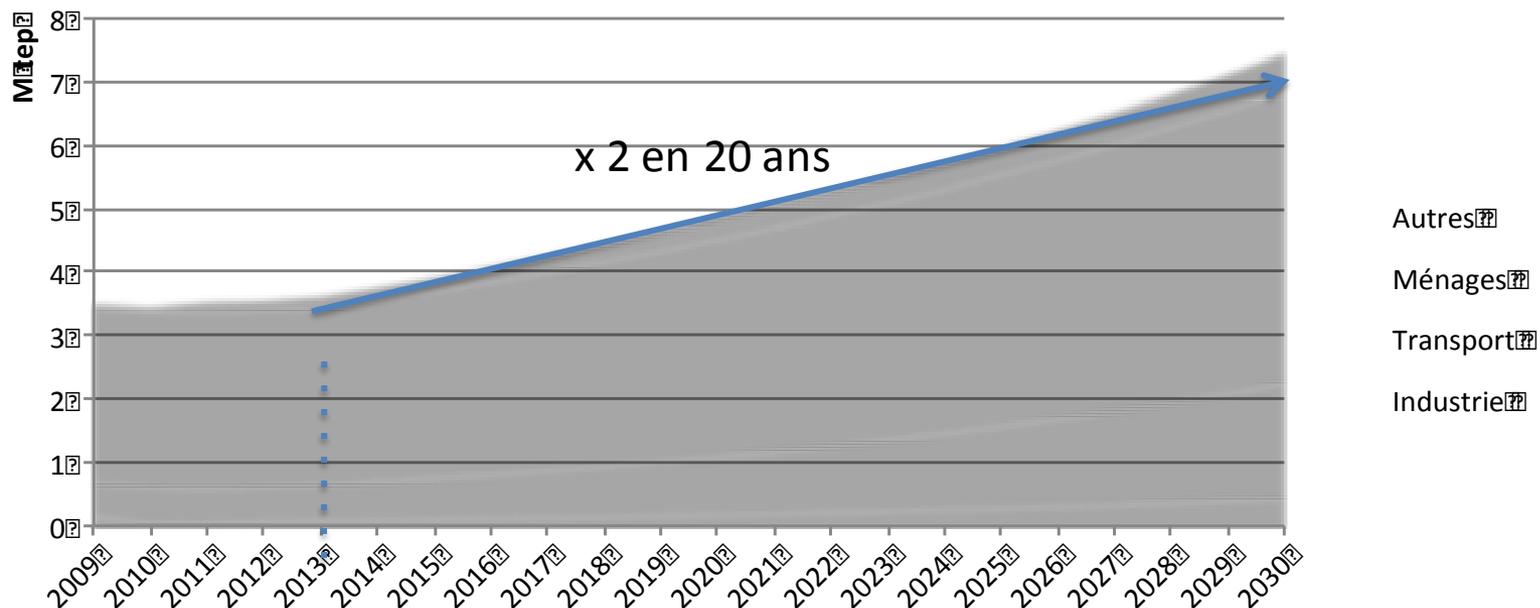
Monde : 1,7 tep/hab

- Forte dépendance des ménages aux forêts (75%)
- Transport & industrie consomment des énergies fossiles (24%)
- $\frac{3}{4}$ de l'électricité vient de l'hydroélectrique ;



Des besoins énergétiques en forte croissance

- Taux de croissance démographique : 3,1%/an (RGPH 1996)
- Objectif DSRP III : Guinée **pays émergent** d'ici 2030 – 2040
 - Besoin PIB +5%/7%



➔ le taux de croissance annuel des émissions est estimé à **+4,4%**, soit un peu plus d'un **doublent tous les 20 ans**.



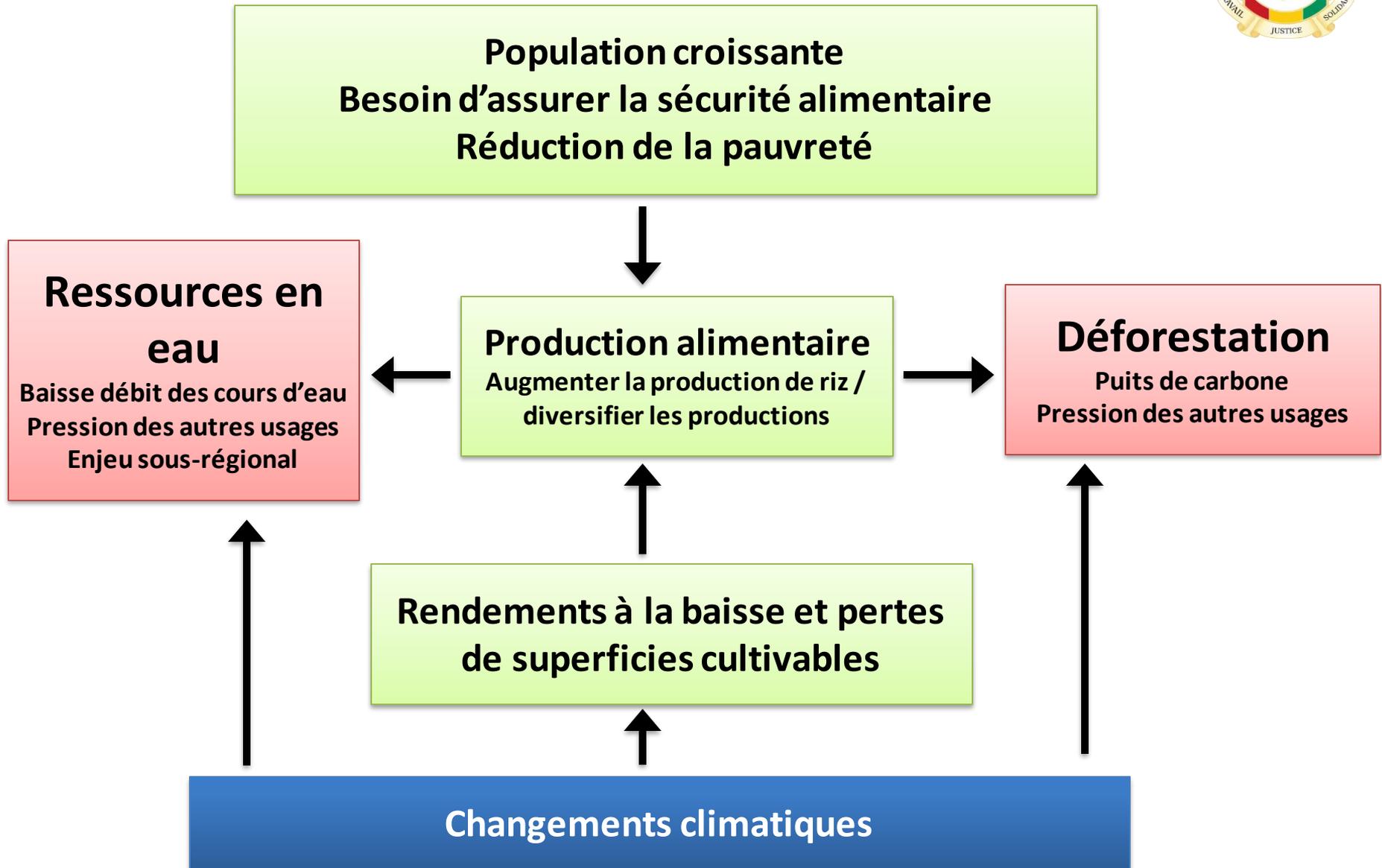
Des besoins fondamentaux qui restent à couvrir

Faible taux d'électrification (18%) et grande disparité (69% milieu urbain, 2% milieu rural) et 50% de pertes réseaux

L'incidence de pauvreté au niveau national était de 55,2% en 2012. Ainsi, 6,2 millions de Guinéens vivaient en dessous du seuil de pauvreté.

→ L'enjeu de développement durable reste donc prioritaire afin de satisfaire les besoins essentiels de la population guinéenne.

Des ressources naturelles en dégradation





Impacts du changement climatique

En Guinée

Réduction significative des débits des cours d'eau

- Milo (Kankan) - 43,72 %
- Niger (Kouroussa) - 29,91 %
- Konkouré (pont Télimélé) - 29,89 %
- Diani (bac) - 20,03 %

Baisse des rendements agricoles

- Baisse des disponibilités alimentaires en céréales.
- Variations de la production et la productivité agricoles.

Réduction des superficies des pâturages et qualité des fourrages

Élévation du niveau de la mer

- Réduction de la superficie de la mangrove en front de mer, mais possibilité d'amélioration de la mangrove à l'intérieur des terres
- Submersion des terres et déplacements de population en zone côtière

Salinisation des rizières d'arrière mangrove

Modification de la répartition des formations végétales à l'horizon 2025

- les zones Nord-Est et Nord-Ouest verront la savane arborée se transformer en une savane sèche suite à une réduction de 200 mm des pluies;
- la végétation dense disparaîtra dans la région du Foutah et dans les préfectures de Kérouané, Beyla, Lola et N'Zérékoré. Elle cédera progressivement la place à la savane arborée;
- les zones arides progresseront avec une réduction de certaines espèces forestières moins résistantes à la sécheresse. Cela réduira considérablement les potentialités forestières du pays. Aussi, la mangrove subira une réduction notable dans les préfectures de Forécariah, Boffa et Boké.



ENGAGEMENTS D'ATTENUATION

-13% de déviation par rapport au scénario Business as usual à horizon 2030
(hors CUTF)

Engagements sectoriels sur :

- énergie, efficacité énergétique
- Exploitation minière
- Forêts

Besoins financiers minimum sur la période 2016-2030: 6,5 milliards USD
(pour le seul secteur énergétique)

Secteur énergie



Produire 30% de son énergie (hors bois-énergie) par des énergies renouvelables

D'ici à 2030 :

- mise en service de 1650 MW de centrales hydroélectriques (127MW en 2011) ;
- installation de 47MW supplémentaires (3MW en 2011) d'énergie solaire et éolienne;
- accroissement de l'offre en biocarburants et autres énergies modernes (40 ktep de butane et biogaz, 3000 kWc de biocarburant).

34 Mt CO₂e évitées

Soutenir la diffusion de technologies et pratiques économes ou alternatives au bois-énergie

Réduction d'ici à 2030 de la demande finale de bois de feu et de charbon de bois par habitant (niveaux urbain et rural) de 50% par rapport à 2011

23 Mt CO₂e évitées

Améliorer la performance énergétique de l'économie guinéenne

Doublement d'ici à 2030 de l'intensité énergétique du Produit Intérieur Brut (PIB) (évaluée à 0,55 ktep / 1 USD produit aujourd'hui).

Réduction d'émissions non estimée

Secteur Mines



Rendre climato-compatible
l'exploitation des
ressources minières

D'ici à 2030 :

- Renforcement application code Minier 2013
- Etude de faisabilité d'un mécanisme financier de contribution à la lutte contre les CC
- Amélioration de l'efficacité énergétique et déploiement des EnR
- Prise en compte des impacts des CC dans les plans de gestion environnementale et sociale préalable à chaque projet d'exploitation

9 Mt CO₂e évitées

Secteur Forêts

Gérer durablement
ses forêts

Stabilisation, à horizon 2030, la superficie de la mangrove
Reboisement de 10 000 ha par an et gestion durable des superficies reboisées
Rendre effective la préservation des forêts classées et des aires protégées

Réduction d'émissions non estimée



EFFORTS D'ADAPTATION

Besoins en matière de financement de l'adaptation (additionnels aux besoins de financement du développement) estimés entre 670 et 1700 millions USD sur la période 2016-2030.

L'adéquation de la réponse internationale pour maintenir le réchauffement global en deçà de +2°C contribuera, bien entendu, à réduire les impacts, et les coûts associés.

La Guinée, château d'eau d'Afrique de l'Ouest



Préserver, pour le bénéfice des populations guinéennes et de la région ouest-africaine, la qualité et la quantité des ressources en eau

Actions prioritaires :

- Préservation et restauration des ripisylves des têtes de sources et des berges, en particulier sur les cours d'eau transfrontaliers ;
- Assurer la préservation des berges et du lit des cours d'eau nationaux et transnationaux.
- Recherche d'alternatives aux activités d'usage et de prélèvement, dégradant la qualité des eaux (fabriques de briques, dragage des lits pour la recherche de minerais) ;
- Intégration de la dimension changement climatique dans les cadres institutionnels et juridiques et organismes de bassins chargés d'assurer la gestion et l'aménagement des bassins versants transfrontaliers ;
- Mise en place d'un système de suivi hydro-écologique des fleuves internationaux.

Une zone côtière vulnérable et indispensable aux activités économiques



Mettre en place les mesures nécessaires à la protection, la conservation et la gestion des écosystèmes, la redynamisation des activités économiques et le renforcement de la résilience des populations de sa zone côtière

Actions prioritaires :

- Actualisation du schéma directeur d'aménagement de la mangrove (SDAM) ;
- Diminution des sources de dégradation de la mangrove ;
- Intégration de l'adaptation dans les plans locaux de développement et outils d'aménagement du territoire ;
- Renforcement de la connaissance scientifique sur l'ensemble du littoral ;
- Développement de la production de riz en améliorant les rendements grâce à l'utilisation de variétés plus adaptées aux impacts des changements climatiques (notamment l'intrusion en eau salée).
- Extension des initiatives-pilotes déjà lancées, en particulier le projet Renforcement de la Résilience et Adaptation aux Impacts Négatifs du Changement Climatique dans les Zones Côtières Vulnérables de Guinée (RAZC) à l'ensemble des communes du littoral.

Un enjeu pour l'agriculture: assurer la sécurité alimentaire durablement et dans le respect des écosystèmes



Accompagner les efforts d'adaptation des communautés rurales pour développer des techniques agro-sylvo-pastorales qui permettent à la fois de poursuivre leurs activités et de préserver les ressources sur lesquelles elles s'appuient

Actions prioritaires:

- Diversification des productions agricoles ;
- Développement de la pisciculture agro-écologique ;
- Variétés et techniques culturales faibles en intrant adaptées à un climat moins pluvieux;
- Irrigation maîtrisée ;
- Intégration de la dimension changement climatique dans la budgétisation, les plans, programmes et projets de développement ;
- Développement des aménagements hydroagricoles ;
- Développement de techniques de conservation et de transformation des produits agro-sylvo-piscicoles ;
- Meilleure gestion du pastoralisme, transnational notamment, de façon à limiter la dégradation des pâturages et des sols et à atténuer les risques de conflits d'usage.



Merci de votre attention!